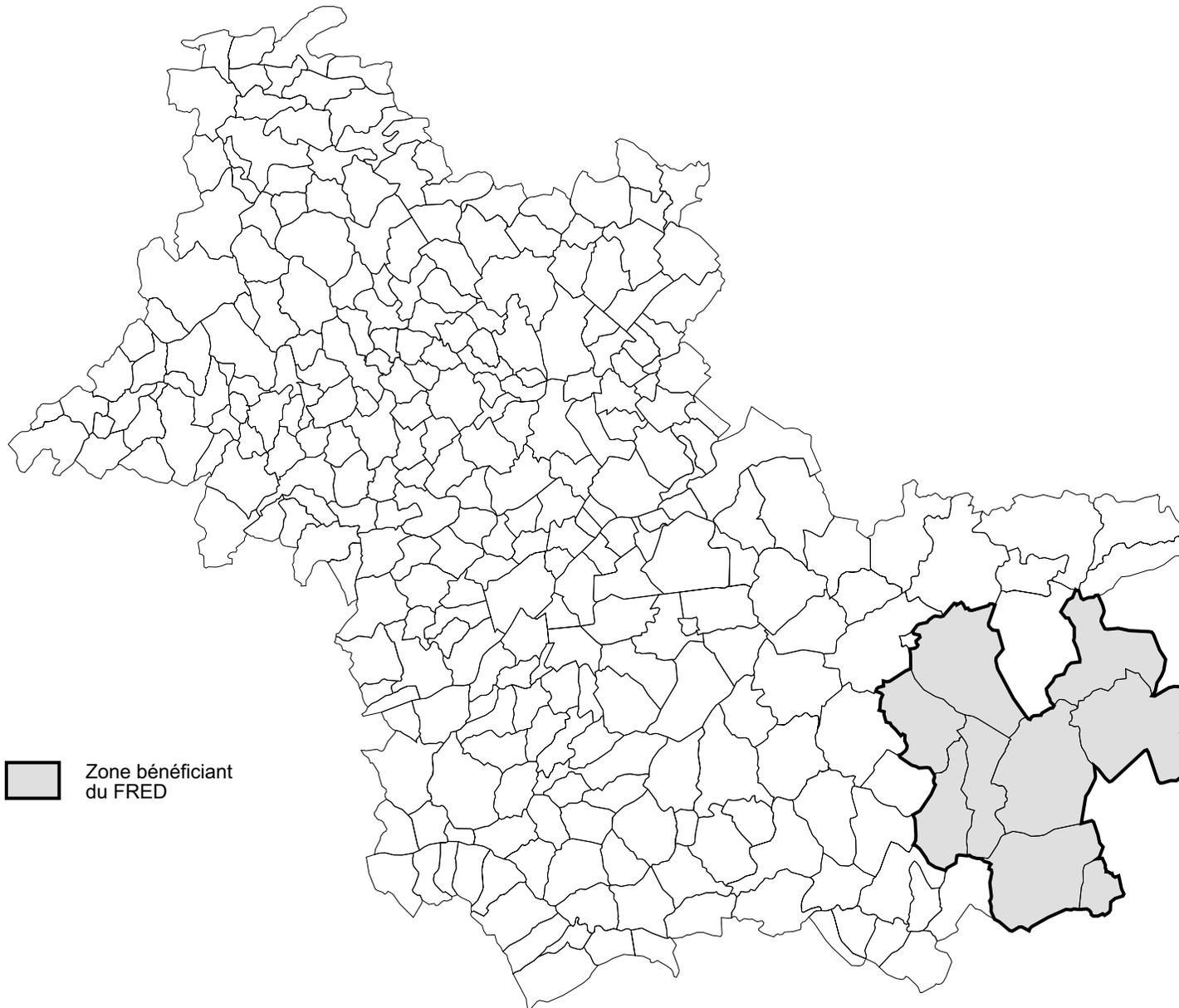


Fonds pour les Restructurations du Ministère de la Défense (FRED)



Initiateur : Etat (Ministère de la Défense).

Date : 1992.

Objectif : intervenir dans les zones d'emploi touchées par des restructurations en cours ou annoncées, liées principalement à la réduction du format des armées ou à la baisse de l'activité industrielle ou des effectifs du secteur de l'armement.

Bénéficiaires : les PME et PMI à caractère industriel ou de services à l'industrie, en situation financière saine, dont l'effectif est inférieur ou égal à 250, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 50 millions d'euros, ou dont le total du bilan est inférieur ou égal à 43 millions d'euros, et dont le capital n'est pas détenu à plus de 25 % par une ou plusieurs entreprises ne respectant pas les précédents critères.

Territoire éligible : canton de Salbris.

Nature : les crédits du FRED octroyés sous forme de subvention peuvent contribuer au financement de deux types d'opérations :

- des actions collectives visant à renforcer le tissu économique de la zone d'emploi ou à faciliter la reconversion des entreprises. Le FRED agit alors en complément des financements apportés par les porteurs du projet et les collectivités locales intéressées.
- des actions de création, installation ou développement de PME ou de PMI (grâce à une aide à l'investissement, une aide à l'emploi, ou encore une aide au conseil et à la formation) et sous certaines conditions, de restructuration du commerce et de l'artisanat dans le cadre d'une ORAC.